

Pratiques documentaires dans le chartrier de l' église cathédrale de Paris aux XIe – XIIe siècles: une étude diplomatique et institutionnelle

OKAZAKI, Atsushi
Professor Emeritus, Kyushu University

<https://hdl.handle.net/2324/7406319>

出版情報 : 2025-12. 九州大学
バージョン :
権利関係 :



Pratiques documentaires dans le chartrier de l'église cathédrale de Paris aux XIe - XIIe siècles: une étude diplomatique et institutionnelle.

Résumé

OKAZAKI Atsushi

Introduction

Cette thèse examine certains aspects spécifiques de la pratique documentaire dans l'Église cathédrale de Paris aux IXe et XIIe siècles, dans le cadre d'une analyse formaliste documentaire des actes émis par les évêques, le chapitre cathédral et ses membres de l'église, ainsi que de la rédaction et de la gestion archivistique des sources documentaires transmises à l'Église cathédrale.

Dans l'Introduction, nous décrierons d'abord l'état actuel de la recherche sur les documents du Moyen Âge occidental et sur l'étude des Églises cathédrales. Nous situerons ensuite la problématique et la méthodologie de cette étude dans ce courant de l'historiographie. Il aborde enfin la méthodologie et la nature de la collecte des documents, qui constituent la base de cette étude, avant de présenter de la structure du discours.

Dans le premier chapitre, nous procédons à une analyse diplomatique des actes épiscopaux de Paris. Les 436 documents épiscopaux de Paris étudiés couvrent la période allant de 829, année du premier document connu, à 1196, année du décès de l'évêque Maurice de Sully.

Dans le deuxième chapitre, nous nous intéressons aux documents émis par le chapitre cathédral de Paris et ses membres, les archidiacres et les chanoines. Bien qu'il n'existe pratiquement aucune analyse formelle de ce genre de documents, sans parler de leur publication, l'étude de ces types de documents est indispensable à la présente étude, qui vise à examiner de manière globale les activités de production et de gestion des documents d'une église spécifique.

Dans le troisième chapitre, nous examinons la gestion des actes juridiques et de la mémoire documentaire dans l'église cathédrale de Paris. Nous examinerons tout d'abord la copie systématique, c'est-à-dire le cartulaire, qui est le mode de gestion documentaire le plus représentatif du Moyen Âge occidental, puis nous aborderons la gestion de la mémoire du passé en matière de droit et de relations juridiques, notamment la rédaction de documents en tant que bénéficiaire, la rédaction de faux documents en particulier de faux originaux, ainsi que celle de la copie isolée. Il s'agit plus précisément de documents d'autorité, de documents de seigneurs laïcs et d'autres documents relatifs à la gestion des biens et des droits.

Les caractéristiques de ces documents et leur processus de transformation sont étroitement liés aux grands bouleversements sociaux que la société occidentale a connus à cette époque. Cela vaut non seulement pour le contenu de ces documents, mais aussi pour leur pratique, de leur création (choix de la forme en fonction du contexte) à leur gestion archivistique (création de faux originaux et de copies).